

## **Les paysannes aussi ont droit à une couverture sociale !**

C'est avec indignation que les femmes\* socialistes suisses apprennent que la Chambre d'agriculture de l'Union suisse des paysans ne veut pas entrer en matière sur la recommandation du Conseil fédéral de ne verser les paiements directs plus qu'aux ménages dans lesquels le ou la partenaire travaillant régulièrement dans l'exploitation agricole bénéficie d'une couverture sociale. Et cela, en dépit du fait que que près de trois-quart des paysannes ne reçoivent pas de salaire et n'ont par conséquent aucun accès à des congés de maternité. En ce qui concerne la pension de retraite, elles ne bénéficient que de prestations minimales.

L'Union suisse des femmes paysannes et rurales (USPF) réclament depuis des années la reconnaissance et la rétribution du travail fourni par les paysannes: c'est par ce biais que pourrait être garantie leur couverture sociale. La position de la Chambre d'agriculture est non seulement décevante, mais surtout incohérente: afin de répondre aux exigences des consommatrices et des consommateurs, l'agriculture suisse s'engage dans l'écologie et la durabilité, et s'attend à un soutien massif de l'Etat dans cette démarche. Mais les hommes réactionnaires de l'Union suisse des paysans laissent de côté l'aspect social de la durabilité.

Aujourd'hui il est question d'exiger une rétribution correcte et une couverture sociale des partenaires collaborateurs(-trices) dans une entreprise agricole familiale. Demain, ce seront les innombrables heures de travail de care, effectuées quotidiennement et gratuitement par toutes les femmes, qui feront l'objet des mêmes demandes – et à juste titre!

L'assemblée des membres des femmes\* socialistes suisses du 23 mars 2019 exprime ici sa solidarité et son soutien total aux exigences de l'Union suisse des femmes paysannes et rurales. Elle s'adresse à sa direction, lui demandant de publier une lettre ouverte dans ce sens à l'attention de l'Union suisse des paysans.